

Pierre-Yves Laffont (dir.)

L'Armorial de Guillaume Revel Châteaux, villes et bourgs du forez au xv^e siècle

Alpara

Néronde

Clément Mottin et Pierre-Yves Laffont

DOI : 10.4000/books.alpara.2941

Éditeur : Alpara

Lieu d'édition : Alpara

Année d'édition : 2011

Date de mise en ligne : 24 mars 2017

Collection : DARA

ISBN électronique : 9782916125527



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

MOTTIN, Clément ; LAFFONT, Pierre-Yves. *Néronde* In : *L'Armorial de Guillaume Revel : Châteaux, villes et bourgs du forez au xv^e siècle* [en ligne]. Lyon : Alpara, 2011 (généralisé le 27 avril 2018). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/2941>>. ISBN : 9782916125527. DOI : 10.4000/books.alpara.2941.

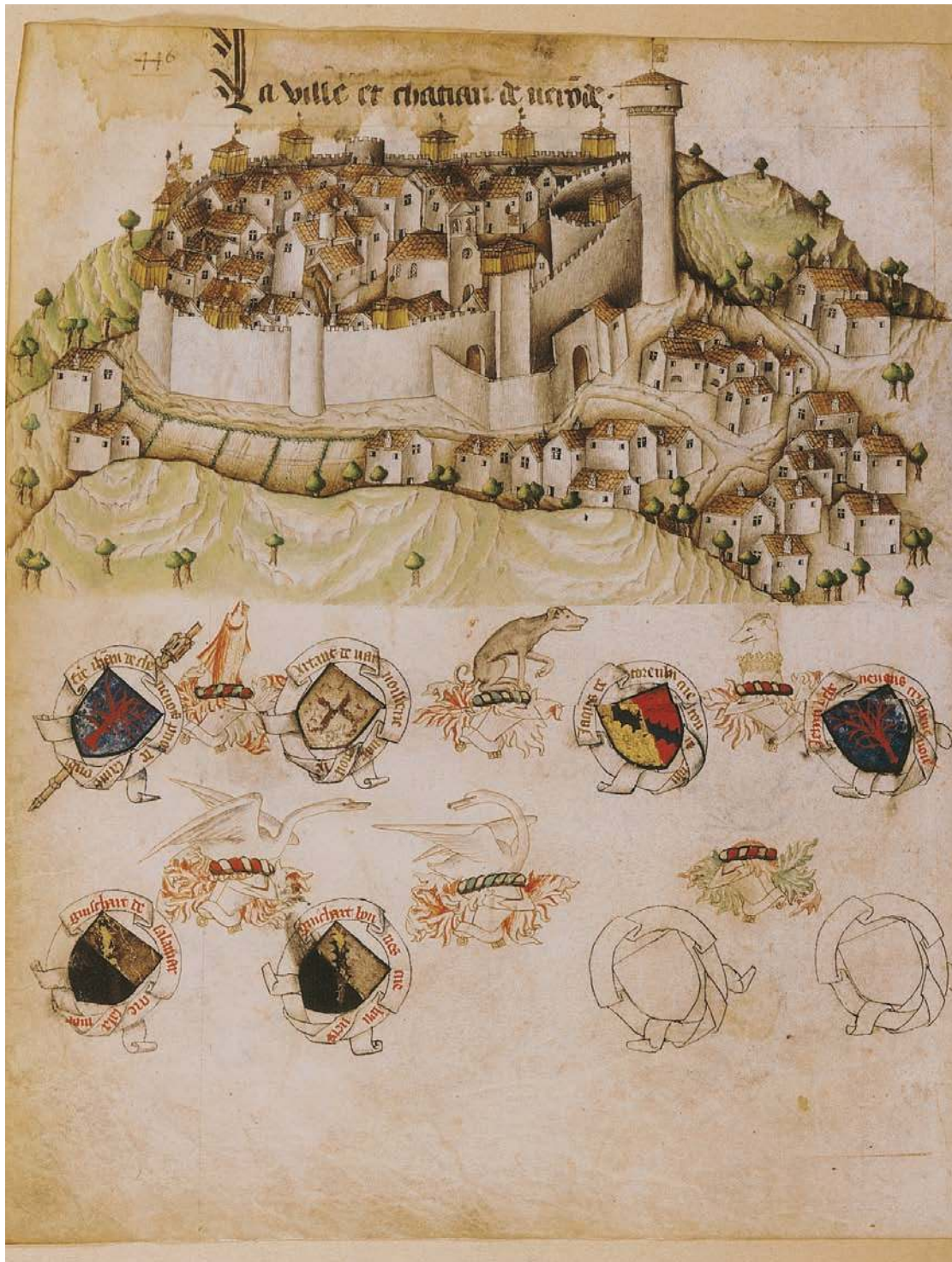


Fig. 89 – Vignette de l'Armorial de Guillaume Revel (BnF, fr. 22297, p. 446) : la ville et chateau de Nerone.

N É R O N D E

446

La ville et chatiau de Neronde

Département : Loire ; canton : Néronde ; commune : Néronde

L'apport des sources écrites

La première mention de Néronde date de 984 (Cartulaire Lyonnais, t. I, p. 21). Une charte de Burchard, archevêque de Lyon, dénombrant les possessions de l'Église de Lyon, cite la *capella de Nigra unda* (ou *Nigrunda*), comme devant à celle-ci une rente de 15 sous. Cette chapelle pourrait correspondre à l'église Notre-Dame, située sur un piton rocheux au sud du village actuel et dont les éléments les plus anciens remontent seulement au XII^e siècle, bien qu'elle soit sans doute d'origine altimédiévale (**fig. 92**). Cet édifice sera durant la seconde moitié du Moyen Âge l'église paroissiale de Néronde (Thiollier, 1889), ainsi que le siège d'un archiprêtre du diocèse de Lyon (Cartulaire de Savigny, t. 2, p. 1057). Le pouillé de l'Église de Lyon de 1225 indique que l'église de Néronde était à la collation du prieur de Pouilly-les-Feurs (Chartes du Forez, n° 901), toutefois, Étienne Fournial pense qu'il s'agit là plutôt de l'église du *castrum*, Saint-Christophe, que de la chapelle Notre-Dame (Fournial, 1967, p. 28).

La première mention du château de Néronde est beaucoup plus tardive : en 1091, un certain *Hilisiardus* est dit *miles de castello de Nigra Unda* (Cluny, t. V, p. 7). Malgré une absence quasi-totale de documents fiables pour le XII^e siècle, comme le rapporte Édouard Perroy (Perroy 1966b, p. 665-679), il semble que la seigneurie de Néronde ait appartenu très tôt aux seigneurs de Beaujeu, dès avant 1137. Malheureusement, ces informations sont uniquement connues par les notices d'un manuscrit très douteux « La Belle de Beaujeu », aujourd'hui perdu¹. Ce que l'on sait avec certitude, c'est qu'en 1190 Humbert III de Beaujeu est contraint de céder au comte de Forez Guy II une masse considérable de biens, en droits et fiefs, en Beaujolais, Lyonnais et Forez, dont le château de Néronde tenu en fief par Hugues Damas (Chartes du Forez, n° 13). Cet épisode est mentionné en 1222, lors d'un nouveau traité de paix entre le comte Guy III et Guichard IV de Beaujeu, traité qui évoque à la fois le *feoda Neironde* mais aussi le *castrum Neironde* (Chartes du Forez, n° 36). Dès 1236, est mentionné le mandement de Néronde (Chartes du Forez, n° 1157), attestant qu'à cette date Néronde est déjà le siège d'une châtellenie comtale. C'est aussi le siège d'une prévôté et de nombreux actes font référence à celle-ci (Titres de la maison ducale de Bourbon, n^{os} 1744, 3741 ; ADL, B 1917, etc.). En 1260, le *chatel de Neyronda* est évoqué à plusieurs reprises pour les droits qu'y possèdent des vassaux du comte (Chartes du Forez, n° 903).

Le château de Néronde agglomère probablement très rapidement un habitat, formant ainsi un *castrum* au sens méridional du terme, englobant à la fois le château *stricto sensu*, c'est-à-dire le donjon qui le domine et ses dépendances, mais également une première couronne d'habitations. Dans les documents du dernier tiers du XIII^e siècle, plusieurs maisons proches du château sont ainsi évoquées (Chartes du Forez, n^{os} 170, 171, 190), certaines semblant même se trouver à l'intérieur de la chemise. Dès 1275, sont attestés à Néronde un four, un pressoir, une boulangerie et une boucherie, ce qui traduit un certain développement du village castral (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 589). Étienne Fournial estime d'ailleurs que le premier essor de cette « villette » se place dans les années 1270-1280. L'évocation d'une charte de franchises dans divers textes aux alentours de 1300, notamment dans un document où le *domicellus* Béraud de Versailleu avoue au comte des droits *infra franchesiam Nigreunde*, renforce

1 - Il s'agirait de feuilles de parchemins utilisées comme couvertures et ayant servi auparavant à consigner les acquêts opérés de la fin du XI^e siècle jusqu'au milieu du XII^e siècle par les seigneurs de Beaujeu. Cependant, pour Édouard Perroy, il semble peu assuré qu'un cartulaire seigneurial ait existé à cette période alors que ce document nous est seulement connu par des analyses fournies par un érudit du XVIII^e siècle, Louis Aubret (Aubret, 1868).



Fig. 90 – Vue aérienne du site dans les années 1990.

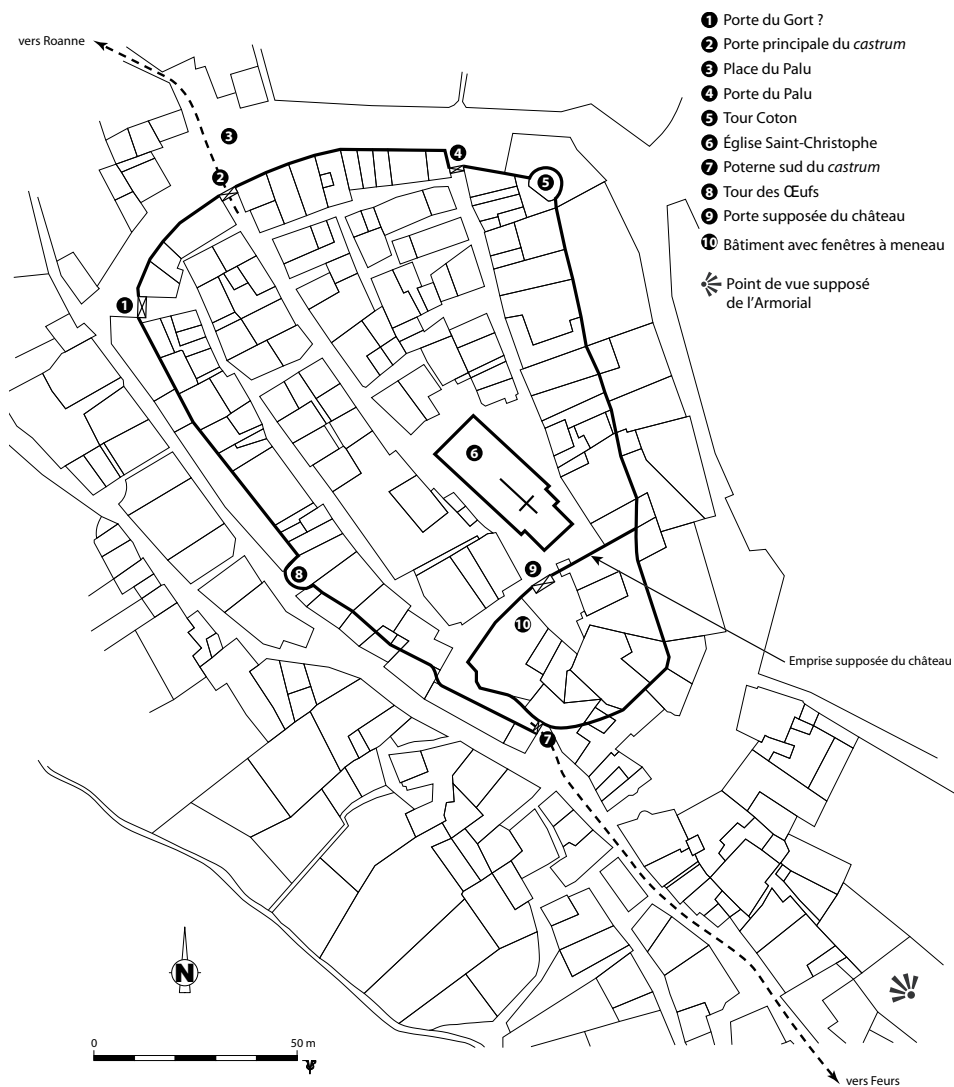


Fig. 91 – Hypothèse de restitution du site (reportée sur le plan cadastral du XIX^e siècle) d'après le parcellaire, les vestiges archéologiques et les informations de l'Armorial de Guillaume Revel.



Fig. 92 - La chapelle Notre-Dame.

cette hypothèse (Chartes du Forez, n° 595). Étienne Fournial pense cette possible charte de franchises, contemporaine de celle de Crozet, en 1236, en notant la présence de Guy IV à Néronde en 1234 (Fournial, 196, p. 95). Cela en ferait une des villes comtales affranchies les plus précocement. Le village qui se développe au nord du château s'entoure très tôt d'un système de défense puisqu'une palissade de bois (dont l'actuelle « place du Palu » garde le souvenir) est attestée dès 1236². Elle sera remplacée au XIV^e siècle par une enceinte de pierre.

Les reconnaissances de la fin du XIV^e siècle évoquent de nombreuses habitations dans l'enceinte du *castrum*, mais également à l'extérieur de celui-ci. Elles forment un faubourg à l'ouest de l'enceinte entre la porte principale et la rivière, où se situe un pont. Elles se distribuent aussi aux alentours des portes dites *del Palitz* et *del Gort*. Cette organisation se retrouve dans des abénévis du XV^e siècle, à ceci près que les fossés du château semblent alors utilisés par certaines parcelles (ADL, B 2055), ce qui ne semblait pas le cas auparavant, même si leur proximité attirait les habitations. Enfin, c'est seulement au début du XIV^e siècle que l'on trouve les indices de la présence d'un marché³ qui devait néanmoins exister auparavant.

Le développement de cette « villette » et l'essor de la population qui l'accompagne entraînent l'apparition d'un lieu de culte pour le *castrum* en complément de la vieille chapelle Notre-Dame. La première mention explicite de l'église Saint-Christophe remonte au début du XIV^e siècle (ADL, B 1864), mais si l'on en croit la mention du pouillé cité ci-dessus celle-ci pourrait déjà exister en 1225. En 1274, un acte mentionne d'ailleurs une maison située *iuxta ecclesiam* (Chartes du Forez, n° 171). Parallèlement à cette église *intra muros*, Néronde va disposer dès 1288 – ce qui témoigne de son relatif essor – d'un hôpital sous le vocable de Saint-André (Fournial, 1967, p. 61 ; ADL, B 1353, B 1864).

La représentation de l'Armorial

La vignette de l'Armorial nous montre le site vu depuis le sud-ouest. Celui-ci est établi sur une hauteur rocheuse surplombant le ruisseau du Chevenoux, dont on voit à l'arrière-plan la profonde vallée ainsi que celle de son petit affluent. Le relief du site semble très escarpé et de ce fait aucune trace de fossé n'est visible au pied des remparts. On peut nettement distinguer trois grands ensembles dans cette représentation : le château et son donjon, l'habitat castral qui lui est subordonné et son enceinte, et, enfin, un faubourg extérieur. Le château domine l'ensemble du site, non seulement par la haute taille de son donjon qui dépasse largement les autres monuments, mais également par

2 - ... *iuxta palicium de Nigraunda...* (Chartes du Forez, n° 1157).

3 - Mentions en 1321 et 1334, de *logiis* puis d'une « rue des Loges », qui désignent très certainement les loges des commerçants participant aux marchés (ADL, B 1853, f° 78 ; Chartes du Forez, n° 383).



Fig. 93 - Une des tours de l'enceinte du castrum au nord-est : la tour dite « tour Coton ».



Fig. 94 - Pan de courtine à l'ouest entre la « porte du Gort » et la « tour des Oeufs ». Une ouverture de tir est encore en place à la base du mur.



Fig. 95 - Une des tours de l'enceinte du castrum au sud-ouest : la tour dite « tour des Oeufs ».

sa position topographique, puisque le château occupe le point le plus élevé du relief. Le château présente un plan des plus simples : il est constitué d'une tour maîtresse circulaire quasiment sans ouverture et sommée d'un mâchicoulis sous toiture associée à une étroite chemise crénelée enserrant deux petits logis. C'est là un plan tout à fait classique pour de très nombreux petits châteaux ruraux des XI^e-XIII^e siècles dans le Massif central (Laffont, 2009). L'enceinte du bourg castral, crénelée et de forme ovalaire, vient se fermer contre le donjon. Elle est flanquée de deux tours circulaires – au nord-est et à l'ouest – et d'une tour quadrangulaire qui jouxte immédiatement la porte méridionale du *castrum*. Les tours circulaires sont, comme il est habituel dans l'Armorial, couvertes d'une plate-forme crénelée, alors que la tour quadrangulaire est couverte d'un toit à quatre pans et dispose d'un hourd. Neuf échiffes, disposées régulièrement sur le sommet des courtines, viennent pallier le faible nombre de tours de flanquement. Une dixième au nord, plus large que les autres, pourrait jouer le rôle de bretèche au-dessus de la porte nord-ouest du *castrum*. Toutes les échiffes, ainsi que la tour quadrangulaire et le donjon, portent des bannières aux armes du duché de Bourbon ou du comté de Forez. Des quatre portes qui perçaient cette enceinte, seule est visible la porte sud. Celle-ci présente un plan à la fois complexe et curieux témoignant sans doute d'un aménagement en plusieurs temps. Alors que très fréquemment les accès aux enceintes se font par des tours-portes quadrangulaires, ici la tour et la porte existent bien toutes les deux mais sont dissociées. En effet, la tour jouxte immédiatement la porte qui est une simple ouverture surmontée d'un arc en plein cintre. En avant de celle-ci a été ménagée une petite barbacane constituée pour l'essentiel d'un mur aveugle, bas, qui barre l'accès en suivant le relief. Une tourelle quadrangulaire présentant un toit à pente unique complète ce dispositif, somme toute modeste. L'intérieur de l'enceinte du *castrum* apparaît très densément occupé, près de trente constructions s'y pressent. Parmi celles-ci se trouve l'église Saint-Christophe, établie au pied même du château entre la chemise de celui-ci et le gros de l'habitat castral. Il s'agit d'un édifice de taille modeste à nef unique présentant un clocher-mur à l'ouest. Le pignon occidental est aussi percé d'une rosace. Toutes les maisons représentées dans l'enceinte sont assez stéréotypées, à l'exception de l'une d'entre elles en face de l'église. Un peu plus massive que les autres, elle possède une tourelle qui se dresse sur la partie la plus haute du



Fig. 96 - Poterne sud, face extérieure.



Fig. 97 - Vestiges à l'angle ouest de l'enceinte du château ?

bâtiment. Est-ce là l'hôpital Saint-André ? L'ensemble de l'habitat intra muros semble structuré autour d'une rue et d'une place centrale. Cette dernière se situe au pied de l'église, au milieu du village ; les principales rues venant des deux portes ou du château s'y rejoignent. La démarcation nette entre le réseau de bâti civil très dense et l'espace castral est remarquable.

Extra muros, au sud de l'enceinte, est représenté un faubourg assez important, qui compte vingt-trois maisons regroupées autour d'un carrefour routier. Toutes les maisons représentées ici sont aussi très stéréotypées, à l'exception de deux d'entre elles, au plus près de la porte, qui montrent des ouvriers. À l'ouest, figurent aussi deux bâtiments isolés. Entre ces maisons et le faubourg, le dessinateur a représenté plusieurs parcelles agricoles entourées de haies basses, peut-être des jardins.

Le parcellaire et les vestiges archéologiques

L'analyse du site de Néronde s'avère relativement aisée : en effet, le parcellaire napoléonien conserve très nettement la disposition du village médiéval et des vestiges parfois significatifs sont encore existants (fig. 91).

La grande enceinte du *castrum* est tout à fait visible sur le parcellaire, qu'il soit ancien ou plus récent. Elle circonscrit un vaste espace ovoïdal dont le château occupait l'angle sud, qui est également le point le plus élevé du site. Les deux tours circulaires qui la flanquaient⁴, la « tour Coton » au nord-est (fig. 93) et la « tour des Œufs » à l'ouest (fig. 95), sont conservées aujourd'hui. La documentation permet de situer peut-être leur construction durant la première moitié du XV^e siècle : la « tour Coton » serait la première construite, vers 1425 (ADL, B 1978), tandis que l'actuelle « tour des Œufs », près de la « porte du Gort », et dénommée « tour *del Gort* » ou « *du Gort* » dans les textes médiévaux (ADL, B 1955, B 2071) pourrait avoir été bâtie un peu plus tardivement, vers 1450 (avant la réalisation de l'Armorial en tout cas...). Au sud-ouest, un pan entier de l'enceinte nous est parvenu intact (fig. 94). Il permet d'apprécier l'appareil des courtines et les ouvertures qui les perçaient. En revanche, si le tracé de l'enceinte est parfaitement visible au nord-est, près de la « tour Coton », peu de vestiges anciens y sont encore visibles ; tout semble avoir été repris, sauf quelques rares ouvertures de tir ainsi qu'un très beau glacis.

Du château de Néronde, il ne reste que très peu de choses visibles aujourd'hui ; le donjon notamment a totalement disparu. Le parcellaire napoléonien marque néanmoins une forte distinction entre l'espace occupé par le village médiéval et l'ancien espace castral. Le premier, situé plus au nord du site, apparaît très dense, très compact, parcouru par de petites ruelles et concentrant des habitations très resserrées ; il présente un urbanisme typiquement médiéval. En revanche, l'espace qui a été occupé par le château offre des caractéristiques différentes. Le parcellaire y est beaucoup plus homogène avec des parcelles plus massives, organisées autour d'un seul espace central vide. La

4 - Mentions en 1321 et 1334, de *logiis* puis d'une « rue des Loges », qui désignent très certainement les loges des commerçants participant aux marchés (ADL, B 1853, f° 78 ; Chartes du Forez, n° 383).



Fig. 98 - Ce bâtiment avec une fenêtre à meneau et traverse, dans la rue centrale de Néronde, pourrait être un des derniers vestiges du château.

démarcation entre les deux pôles, castral et villageois, est nette et réelle et pourrait indiquer l'emplacement de la chemise du château. Notons enfin que le secteur de l'ancien château, même s'il est en partie occupé par la mairie, montre encore à l'ouest d'imposantes maisons au moins d'époque moderne, l'une d'elles présentant même une fenêtre à meneau et traverse (fig. 97, 98). Il est tout à fait possible que ces constructions aient remplacé totalement ou partiellement des bâtiments ayant appartenu à l'ensemble castral ; un pan de courtine de l'enceinte du château pourrait même encore subsister. Une étude plus fine de cet espace en archéologie du bâti serait toutefois nécessaire pour aller plus loin.

Les textes ainsi que la documentation planimétrique et les vestiges bâtis conservés nous permettent également de situer l'emplacement des différentes portes. Trois sont connues par les sources anciennes : la *magna porta*, la « porte del Gort » et la « porte del Palitz » ou « du Palu » (ADL B 1955, B 1978, B 2071), mais si l'on en croit le parcellaire napoléonien au moins quatre portes différentes pouvaient permettre d'accéder à Néronde. Trois d'entre elles étaient situées à l'extrémité nord du village, autour de la « place du Palud » ; l'habitat se structure, en effet, le long des trois rues reliant ces portes à l'ancien château. La quatrième était établie dans la courtine sud-ouest de l'enceinte au contact de la chemise maçonnée. Il s'agit de la seule porte représentée dans l'Armorial ; il s'agit aussi de la seule encore conservée en élévation aujourd'hui (fig. 96). Sa position en chicane par rapport à l'emplacement supposé de la chemise du château, et beaucoup plus près qu'il n'y paraît sur la vignette de l'Armorial, pourrait être liée à un système de barbacane désormais disparu. Cette porte ouvrait le *castrum* sur le faubourg qui s'était développé sur ses flancs et sur la place qui devait servir de marché (ADL B 1853, f° 78 ; Chartes du Forez, n° 383). La « porte del Gort » et celle « del Palitz » semblent avoir été les deux plus petites portes de la ville. En effet, en 1394 est cité « le chemin allant de la petite porte du *castrum* dite del Gort à la petite porte dite del Palitz » (ADL, Inventaire série B, B 2053). Elles s'opposent par leur dénomination à la « Grande porte » ou à la « porte du Château » (ADL B 2054 et B 2055).

Il convient de noter qu'il ne reste actuellement presque aucun vestige des deux bâtiments principaux représentés par l'Armorial à l'intérieur de l'enceinte. En effet, du château, rasé au XIX^e siècle, il ne reste presque rien, on l'a vu. Il en va quasiment de même pour l'ancienne église Saint-Christophe, dont il ne subsiste désormais que le porche roman, réemployé sur le bas-côté sud de l'église actuelle. Saint-Christophe, agrandie en 1678, fut remplacée par l'actuel ouvrage néo-gothique en 1867 (Gardes, Houssel, 1984). Remarquons au passage que l'église médiévale n'était pas strictement orientée, mais suivait plutôt un axe nord-ouest/sud-est, sans doute en raison de contraintes

topographiques.

À l'extérieur de l'enceinte, le parcellaire napoléonien ainsi que les sources anciennes, montrent très clairement, comme sur la vignette de l'Armorial, le développement d'habitats le long des différents axes routiers, qu'il s'agisse de la route menant du *castrum* au pont enjambant le ruisseau du Riat ou de celle reliant le *castrum* à la chapelle Notre-Dame. On retrouve également, très justement représentées sur l'enluminure du XV^e siècle, les parcelles cultivées le long du ruisseau. Certains éléments d'architecture comme des galeries de bois, des passages de latrines ou de très beaux colombages sont encore visibles aujourd'hui. Ces maisons sont, selon un schéma typiquement médiéval, tout comme l'habitat civil à l'intérieur de l'enceinte, très proches les unes des autres et seulement séparées par d'étroits passages permettant l'accès aux jardins ou aux rues plus importantes.

Le site de Néronde reprend un schéma bien connu de l'occupation du sol au Moyen Âge. Un château s'implante en surplomb d'un terroir occupé durant le haut Moyen Âge et développe un habitat groupé entraînant la création d'un nouveau lieu de culte (Saint-Christophe) au détriment progressif d'un lieu de culte du haut Moyen Âge (Notre-Dame). Le village castral de Néronde connaît dès les premières décennies du XIII^e siècle un relatif succès qui, facilité par une charte de franchises sans doute assez ancienne, lui permet d'atteindre le stade de bourg notable et même de « villette » pour reprendre l'expression d'Étienne Fournial. Les sources écrites, le plan parcellaire du XIX^e siècle ainsi que les vestiges conservés, non négligeables, se rejoignent pour confirmer la grande précision de la représentation de l'Armorial, même si la disparition quasi totale du château et de l'église médiévale tempère toutefois un peu ce constat.

Clément Mottin, Pierre-Yves Laffont

Page 446

LA VILLE ET CHATIAU DE NERONDE

Étude héraldique

803. Fre[re] Jehan de Chenevous prior de Saint Aubin*d'azur à un arbre sec de gueules – l'écu pose sur un bâton de prieur.*Personnage non identifié de la famille de Chenevous (cf. *infra* n° 806).**804. Artaud de Varnouille crie Varnouille***d'argent à la croix ancrée de gueules – cimier : un bar issant.*

Artaud de Vernouil, damoiseau, fils de Louis de Vernouil. Il épousa en 1436 une fille de Guichard de Châtelus. Il était seigneur de La Roche et, en partie, de Mizerieu.

• Gras, 1874, p. 262 ; Perroy, 1977, t. II, p. 927-928

805. Jaques de Torenhhi crie Tourenhi*parti d'or et de gueules, à la bande engrêlée d'azur brochant sur le tout – cimier : un lévrier assis.*

Jacques de Thorigny, ou Tholoigny (mort avant 1471), chevalier, fils de Philippe de Thorigny et de Marguerite de Bouthéon. Il épousa Catherine de Veauche, fille de Bertrand de Veauche, dit de Lavieu. Il était seigneur de Saint-Marcel et possédait un hôtel à Saint-Galmier.

• Gras, 1874, p. 248 ; Perroy, 1977, t. II, p. 891-893

806. Jehan de Chenevans crie Chenevous*d'azur à l'arbre sec de gueules – cimier : une tête et col de lévrier colleté d'une couronne.*Jean de Flachat, dit de Chenevous, damoiseau, fils de Thomas Flachat, notaire royal à Riverie, et d'Anne de Chenevous. Celle-ci avait porté après 1422 à son mari les biens de sa famille, qu'elle transmit à son fils qui reprit le nom et les armes de Chenevous. Il épousa Briande de Montfaucon, mais ne semble pas avoir formé une longue lignée, puisqu'avant la fin du XV^e siècle, Chenevous était partagé entre les Flachat et les Merle, seigneurs de Rébé. Gras appelle l'arbre qui forme ici le meuble de l'écu une tige de chanvre sec. Les couleurs semblent avoir souvent varié.

• Gras, 1874, p. 71 ; Salomon, 1916, 1922, 1926, t. II, p. 108-109 ; Perroy, 1979, p. 151 et p. 239.

807. Guischart de Salamar crie Salamar*coupé d'argent et de sable, à la bande engrêlée de l'un en l'autre – cimier : un cygne issant.*

Guichard de Salamar (mort vers 1455), damoiseau, fils d'Humbert de Salamar, seigneur de Salamar et du Cognier, et d'Alise du Cognier. Il épousa en 1423 Marguerite de Varennes. Il était seigneur de Néronde. Le Cognier revint à son frère cadet, Bernard de Salamar, époux de Marguerite Aroud, et qui était peut-être le possesseur des armoiries de la notice suivante.

• Raneke, 1975, 2301

• Titres de la maison ducale de Bourbon, nos 5288, 5567, 5845 ; Gras, 1874, p. 235 ; Perroy, 1977, t. II, p. 802-803

808. Guichard Bonves crie Bonvers*coupé d'argent et de sable, à la bande engrêlée de l'un en l'autre - cimier : un cygne issant.*Ces armes ne sont pas celles de la famille de Boisvair (cf. *supra* n° 802), mais celles de Salamar (cf. *supra* n° 807). Il pourrait s'agir ici du frère de Guichard de Salamar, ou plutôt de son cousin, Albert de Salamar (mort en 1467). Celui-ci était fils de Guillaume de Salamar, seigneur de Rassis, et d'Antoinette de Varennes et épousa en 1439 Marguerite de Bron. Seigneur de Rassis, La Fay, etc., il se trouvait dans une bien meilleure situation pécuniaire que ses cousins de la branche aînée.

• Perroy, 1977, t. II, p. 805-806.

Deux écus vides.

Emmanuel De Boos